



Divorce prononcer pas de jugement reçu

Par **samsoph**, le 11/07/2008 à 22:24

bonjour je viens d'etre divorcé et puice que je n'est pas d'avocat je n'est pas reçu le jugement prononcer mais mon exfemme elle a reçu un jugement..... dite moi comment je fais pr recevoir le jugement.... merci de me repondre s'il vs plais merci

Par **Tisuisse**, le 11/07/2008 à 23:45

Vous allez au greffe du tribunal qui a prononcé le jugement.